

Comptes consolidés

**GROUPE
LA FRANÇAISE**

1^{er} janvier 2024 / 31 décembre 2024



GROUPE LA FRANÇAISE

COMPTES CONSOLIDÉS

Comptes annuels du 01/01/2024 au 31/12/2024



1/ ÉTATS FINANCIERS 4

1 - ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE ACTIF 4

2 - ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE PASSIF 5

3 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 6

4 - COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL 7

5 - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ 8

6 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 9



2/ NOTES ANNEXES 12

1 - ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE 12

2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 13

3 - PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION 15

4 - PRINCIPES COMPTABLES 16

5 - NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ 23



1/

ÉTATS FINANCIERS



1/ ÉTATS FINANCIERS

1 – ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023 retraité	01/01/2023 retraité	Notes
Caisse, Banques centrales				5.1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	257 108	70 840	24 986	5.2.a
Instruments dérivés de couverture				5.3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	74	11	1 044	5.4
Titres au coût amorti				5.7.a
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	76 352	47 010	86 262	5.7.b
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	273	2 522	2 335	5.7.c
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				5.6
Actifs d'impôts courants	16 345	11 218	14 860	5.10.a
Actifs d'impôts différés	8 964	5 383	5 606	5.10.b
Compte de régularisation et actifs divers	147 311	51 853	69 983	5.11.a
Actifs non courants destinés à être cédés			23 127	2.3.c
Participations dans les entreprises mises en équivalence				5.12
Immeubles de placement				5.13
Immobilisations corporelles	45 337	43 438	53 734	5.14.a
Immobilisations incorporelles	2 931	9 311	12 176	5.14.b
Écarts d'acquisition	258 535	258 535	260 137	5.15
Total de l'actif	813 230	500 121	554 250	



2 – ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023 retraité	01/01/2023 retraité	Notes
Banques centrales				5.1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	500	560	3	5.2.b
Instruments dérivés de couverture				5.3
Dettes représentées par un titre au coût amorti				5.8
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	21 703	45 800	49 325	5.8
Dettes envers la clientèle au coût amorti				5.8
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				5.6
Passifs d'impôts courants	16 958	375	558	5.10.a
Passifs d'impôts différés		36	178	5.10.b
Compte de régularisation et passifs divers	218 307	121 467	147 497	5.11.b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				2.3.c
Provisions	7 229	6 047	1 657	5.16
Dettes subordonnées au coût amorti				5.17
Capitaux propres totaux	548 533	325 836	355 032	
Capitaux propres - Part du Groupe	538 747	315 817	345 332	5.18.a
Capital et réserves liées	711 984	312 120	312 122	5.18.a
Réserves consolidées	-240 450	13 186	21 484	5.18.a
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-663	-2 264	615	5.18.b
Résultat de l'exercice	67 876	-7 225	11 111	
Capitaux propres - Intérêts minoritaires	9 786	10 019	9 700	
Total du passif	813 230	500 121	554 250	



1/ ÉTATS FINANCIERS

3 – COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023 retraité	Notes
Intérêts et produits assimilés	8 178	201	5.20
Intérêts et charges assimilées	-1 829	-666	5.20
Commissions (produits)	672 089	249 076	5.21
Commissions (charges)	-260 371	-90 478	5.21
Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-3 107	1 639	5.22
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	152	295	5.23.a
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation des actifs financiers au coût amorti	0	0	5.23.b
Produits des autres activités	9 169	306	5.24
Charges des autres activités	-3 450	-5	5.24
Produit net bancaire	420 831	160 368	
Charges générales d'exploitation	-317 852	-140 782	5.25.a et b
Dof/Rep sur amortissements et dépréciations des immos corporelles et incorporelles	-14 163	-15 472	5.25c
Résultat brut d'exploitation	88 816	4 114	
Coût du risque de contrepartie	-297	-113	5.26
Résultat d'exploitation	88 519	4 001	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	5.12
Gains ou pertes sur autres actifs	14 370	1 885	5.27
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	462	5.28
Résultat avant impôt	102 889	6 348	
Impôts sur les bénéfices	-33 072	-11 138	5.29
Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées	0	8	3c
Résultat net	69 817	-4 782	
Résultat - Intérêts minoritaires	1 941	2 444	
Résultat net (part du Groupe)	67 876	-7 225	



4 – COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023 retraité
Résultat net	69 817	-4 782
Écarts de conversion		46
Total des gains et pertes recyclables comptabilisés directement en capitaux propres		46
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres à la clôture		-956
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres cédés durant l'exercice		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	1 625	-2 415
Total des gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	1 625	-3 371
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	71 442	-8 107
Dont part du Groupe	69 477	-10 527
Dont part des intérêts minoritaires	1 965	2 420



1/ ÉTATS FINANCIERS

5 – TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	69 817	-4 782
Impôts	33 072	11 138
Résultat avant impôts	102 889	6 356
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	12 860	15 250
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-2 451	4 461
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-14 348	-47
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	185 715	19 258
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	181 776	38 922
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	14 496	-2 853
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-87	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-174 466	-45 983
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-17 802	-10 015
- Impôts versés	-28 972	-6 331
= Diminution/ (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-206 831	-65 182
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	77 834	-19 903
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 156	123
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-33 213	-2 023
Total flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement (B)	-35 369	-1 900
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 751	-17 237
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-1 751	-17 237
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (C)		-4
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	40 714	-39 044
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	77 834	-19 903
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-35 369	-1 900
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-1 751	-17 237
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		-4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	21 290	60 334
Caisse, banques centrales (actif & passif)		
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	21 290	60 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	62 004	21 290
Caisse, banques centrales (actif & passif)		
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	62 004	21 290
Variation de la trésorerie nette	40 714	-39 044

« Perte nette/gain net des activités d'investissement » : cession d'une branche de fonds de commerce par le Crédit Mutuel Asset Management au CIC pour 14,4 M€.

« Flux liés aux actifs financiers et aux participations » : prise de participation pour 14,99 % de l'entité Crédit Mutuel Epargne Salariale par Groupe La Française pour 2 029 K€.

6 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers	Capital	Primes	Report à nouveau	Réserves consolidées	Résultat net - part du groupe	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2022	83 627	228 495	8 862	13 237	11 111	345 332	9 700	355 032
Affectation du résultat de l'exercice précédent			-8 862	19 973	-11 111			
Augmentation de capital				-15 262		-15 262		-15 262
Distribution de dividendes de la société mère				-3 776		-3 776	-94	-3 870
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				-956		-956		-956
Variations de périmètre				46		46		46
Résultat consolidé de la période				-2 391		-2 391	-24	-2 415
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				49		49		50
Capitaux propres au 31 décembre 2023	83 627	228 495		10 920	-7 225	315 817	10 019	325 836
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-5 569		-1 656	7 225			
Augmentation de capital	125 727	279 704				405 431		405 431
Distribution de dividendes de la société mère				-243 757		-243 757	-469	-244 226
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées					67 876	67 876	1 941	69 817
Variations de périmètre				1 601		1 601	24	1 625
Résultat consolidé de la période				-8 221		-8 221	4	-8 217
Capitaux propres au 31 décembre 2024	209 354	502 630		-241 113	67 876	538 747	9 786	548 533

* Dont -8 995 K€ liés au changement de méthode d'amortissement chez CMAM.

La variation de périmètre sur l'exercice 2024 pour 244 M€ est essentiellement liée à l'apport des titres par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) pour les nouvelles entités du périmètre de consolidation (CIC Private Debt, Cigogne Management SA, Crédit Mutuel Investment Managers, Crédit Mutuel Asset Management).





2/

NOTES ANNEXES



2 / NOTES ANNEXES

1 – ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

1.1 CONSTITUTION DU POLE ENSEMBLE GESTION

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a souhaité créer un pôle puissant d'Asset Management en constituant un acteur significatif dans le paysage français de l'Asset Management. Ce projet repose notamment sur le regroupement capitalistique de l'ensemble des sociétés de gestion pour compte de tiers et des entreprises d'investissement en charge de commercialiser les produits de ce pôle, au sein de la société Groupe La Française qui en deviendra l'actionnaire de référence.

C'est dans cet objectif que la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) a apporté à Groupe La Française l'ensemble des actions détenues au sein du capital des sociétés suivantes :

- CIC PRIVATE DEBT ;
- CIGOGNE MANAGEMENT SA ;
- CRÉDIT MUTUEL INVESTMENT MANAGERS ;
- CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT.

L'Apport a été réalisé sous le régime juridique des apports en nature purs et simples, visé par les dispositions de l'article L.225-147 du Code de commerce au 02/01/2024.

Dans la mesure où il s'agit d'une opération d'apport de titres de participation conférant le contrôle de cette participation impliquant des entités inclus dans le même périmètre de consolidation (entités sous contrôle commun), l'apport a été comptabilisé à la valeur nette comptable des actions apportées à la date de Réalisation telles qu'enregistrées dans les comptes de la BFCM, soit au global 405 430 696,40 €.

À l'issue de cette opération d'apport la BFCM est devenue actionnaire de GLF à hauteur de 60,055 % contre 39,945 % pour le Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE), et le capital de GLF a été porté de 125 726 880 € à 209 354 020 €.

1.2 FUSION ABSORPTION DE LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT PAR CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

La Française Asset Management (LFAM) et Crédit Mutuel Asset Management (CMAM), deux filiales à plus de 90 % de Groupe La Française et exerçant la même activité de gestion d'actifs ont été fusionnées le 1^{er} mai 2024 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2024.

Dans la mesure où il s'agit d'une opération d'apport de titres de participation conférant le contrôle de cette participation impliquant des entités inclus dans le même périmètre de consolidation (entités sous contrôle commun), l'apport a été comptabilisé à la valeur nette comptable des actions apportées à la date de Réalisation telles qu'enregistrées dans les comptes de la BFCM, soit au global 405 430 696,40 €.

1.3 FUSION ABSORPTION DE CRÉDIT MUTUEL INVESTMENT MANAGERS PAR LA FRANÇAISE FINANCE SERVICES

La Française Finance Services (LFFS) a absorbé en date du 1^{er} mai 2024, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2024, l'entité Crédit Mutuel Investment Managers (CMIM).

1.4 TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE (TUP) DE NEWTOWN SQUARE

En tant qu'associé unique, Groupe La Française a décidé la dissolution par anticipation sans liquidation de la société Newtown Square, en application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, entraînant la transmission universelle du patrimoine de cette société à son profit.

Ces opérations de fusion et TUP n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés

1.5 CHANGEMENT DE MÉTHODE D'AMORTISSEMENT DES FONDS DE COMMERCE CHEZ CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT (CMAM)

À compter du 1^{er} janvier 2024, le CMAM a choisi de pratiquer systématiquement un amortissement linéaire sur 10 ans pour tous les fonds de commerce acquis et figurant au bilan.

S'agissant d'un changement de méthode comptable les effets sur les années antérieures à 2024 ont été portés en report à nouveau (impact pour 8 995 K€) tandis que la dotation liée à l'exercice 2024 a été enregistrée en résultat.

1.6 CESSION FONDS DE COMMERCE CHEZ CMAM

Cette entité par acte du 13 décembre 2023 avec une date de réalisation au 1^{er} janvier 2024 a cédé une branche de ces fonds de commerce au CIC pour une valeur de 14,4 M€. Cette dernière consiste en une activité de prestation de valorisation et de gestion administrative d'organismes de placement collectif qui regroupe les fonctions principales : valorisation des actifs, comptabilisation des OPC, gestion des référentiels de données, reporting réglementaire et vie juridique.

1.7 RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DE NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT

Opération non motivée par des pertes qui a porté la détention à 50,78 %.

1.8 PRISE DE PARTICIPATION DANS L'ENTITÉ CRÉDIT MUTUEL ÉPARGNE SALARIALE

À compter du 31 décembre 2024, Groupe La Française a acquis une participation à hauteur de 14,99 % dans la société Crédit Mutuel Épargne Salariale.

1.9 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU FORMAT BANCAIRE

En tant que filiale d'un groupe bancaire, pour une plus grande transparence et une meilleure comparabilité avec les entreprises du secteur, Groupe La Française présente désormais ses comptes consolidés selon la recommandation n°2022-01 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS des établissements de crédit.

1.10 CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE

Le Groupe La Française reste totalement mobilisé pour faire face aux impacts liés à la crise ukrainienne, aux tensions géopolitiques et conflits au Moyen-Orient et aux incertitudes politiques.

Pour rappel, le Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale n'étant pas implanté sur ces zones de guerre, les expositions directes dans ces pays sont non significatives. Il reste cependant vigilant sur les conséquences indirectes de ces crises.

De plus, l'instabilité gouvernementale suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale en France et les incertitudes budgétaires conduisent à maintenir un environnement politique et économique incertain en 2025.

Le groupe possède un dispositif de gouvernance et de pilotage des risques robuste.

Face à ce contexte, il suit de manière constante la qualité de ses engagements de crédit, la valorisation de ses portefeuilles, la gestion du risque de taux et sa liquidité. En outre, la solidité du groupe permettra de faire face à cette situation grâce au niveau de ses capitaux propres, fonds propres et des ratios qui en découlent.

2 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 ENTITÉ CONSOLIDANTE

Groupe La Française (la « Société ») est une société anonyme régie par les articles L.225.1 à L.225.270 du Code de Commerce. La société et ses filiales (le Groupe) interviennent dans le domaine de l'asset management autour de quatre pôles métiers :

- Activités Financières ;
- Immobilier ;
- Plateforme Innovation ;
- Plateforme Commerciale.

La société a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés et la fourniture de prestations de services en matière de gestion et d'organisation des entreprises.

La Société est domiciliée en France. Son siège social est situé au 128 boulevard Raspail, 75006 Paris.

La société est contrôlée par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

2.2 PRINCIPES D'INCLUSION DANS LE PÉRIMÈTRE

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IFRS 10, IFRS 11 et IAS28.

Les entités non consolidées sont exclues lorsque le total bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1 % sur l'équivalent consolidé. Une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Le périmètre de consolidation est composé :

- **Des entités contrôlées de manière exclusive** : le groupe contrôle une entité s'il détient le pouvoir sur l'entité, s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité, et il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur les rendements qu'il obtient. Les comptes des entités contrôlées sont consolidés par intégration globale. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.
- **Des entités sous contrôle conjoint** : le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités clés requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Deux parties ou plus qui exercent un contrôle conjoint constituent un partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise :
 - Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à l'entité : il s'agit de comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges relatifs aux intérêts détenus dans l'entité.
 - Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net de l'entité : la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
 - L'ensemble des entités sous contrôle conjoint du groupe sont des coentreprises au sens d'IFRS 11.
- **Des entités sous influence notable** : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

2/ NOTES ANNEXES

2.3 PÉRIMÈTRE

Le périmètre du Groupe est constitué des entités suivantes :

Société	31/12/2024					31/12/2023		
	Entrées périmètre 2024	Sorties périmètre 2024	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle du Groupe	Pourcentage d'intérêts du Groupe	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle du Groupe	Pourcentage d'intérêts du Groupe
La Française AM		oui	IG	0,0000	0,0000	IG	100,0000	100,0000
La Française AM Finance Services			IG	100,0000	100,0000	IG	100,0000	100,0000
La Française Real Estate Managers			IG	96,6908	96,6908	IG	96,6908	96,6908
Newtown Square		oui	IG	0,0000	0,0000	IG	100,0000	100,0000
Groupe La Française			IG	100,0000	100,0000	IG	100,0000	100,0000
Crédit Mutuel Impact			IG	99,9994	99,9994	IG	99,9994	99,9994
Groupe Cholet Dupont			NC	0,0000	0,0000	ME	33,7292	33,7292
New Alpha Asset Management			IG	50,7793	52,0472	IG	49,7943	51,1415
Inflection Point by La Française			NC	0,0000	0,0000	IG	100,0000	100,0000
La Française Forum Securities Limited			NC	0,0000	0,0000	IG	100,0000	100,0000
La Française Group UK Finance Ltd			IG	100,0000	96,6908	IG	100,0000	96,6908
La Française Group UK Ltd			IG	100,0000	100,0000	IG	100,0000	100,0000
LFP Multi Alpha			IG	99,9953	99,9953	IG	99,9953	99,9953
La Française Systematic AM GmbH			IG	100,0000	100,0000	IG	100,0000	100,0000
Cigogne Management SA	oui		IG	100,0000	100,0000	NC	0,0000	0,0000
Crédit Mutuel Investment Managers Luxembourg	oui	oui	IG	0,0000	0,0000	NC	0,0000	0,0000
Crédit Mutuel Asset Management	oui		IG	100,0000	100,0000	NC	0,0000	0,0000
Crédit Mutuel Gestion	oui		IG	99,9913	99,9913	NC	0,0000	0,0000
CIC Private Debt	oui		IG	100,0000	100,0000	NC	0,0000	0,0000
Crédit Mutuel Investment Managers	oui	oui	IG	0,0000	0,0000	NC	0,0000	0,0000

IG : intégration globale. ME : mise en équivalence. NC : non consolidée.

Des actions de préférence ont été émises au moyen d'augmentations de capital réalisées en 2007 et 2008 dans les filiales suivantes :

- La Française REM ;

Ces actions de préférence n'ont pas de droit de vote mais bénéficient d'un dividende majoré.

- New Alpha Asset Management : création d'actions par assemblée générale extraordinaire au 31 octobre 2019 avec droit de vote et bénéficiant de dividendes prioritaires.

2.3.1 Entités intégrées globalement ayant des minoritaires significatifs

	Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés				Informations financières relatives à l'entité intégrée globalement ⁽¹⁾			
	Pourcentage d'intérêt / Pourcentage de droits de vote	Résultat net revenant aux minoritaires	Montant dans les capitaux propres des intérêts minoritaires	Dividendes versés aux minoritaires	Total bilan	Résultat net	Réserves latentes	PNB
Au 31/12/2024								
New Alpha Asset Management	48 %	1 446	7 591	993	13 692	3 016		11 386
Au 31/12/2023								
New Alpha Asset Management	49 %	1 664	7 583	1 185	12 767	3 405		11 858

* Montants avant élimination des comptes et opérations réciproques.

2.3.2 Actifs, passifs et résultat des activités non courantes destinées à être cédées

Néant.

3 – PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

3.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Groupe La Française n'étant pas côté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les entreprises du secteur, le Directoire a décidé d'établir des comptes consolidés annuels en IFRS.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2022-01 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IAS 1. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2024 les amendements adoptés par l'UE tels que présentés ci-après :

Le groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2024, l'amendement à IFRS16 sur les dettes de loyers dans une opération de cession-bail. Celui-ci clarifie le traitement ultérieur du passif résultant d'une telle opération lorsque la vente initiale de l'actif sous-jacent répond aux critères d'IFRS 15.

Le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif lié à cet amendement.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'élimination.

Groupements d'entreprises et goodwill

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception notamment des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5), qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le prix d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou goodwill, représente la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3 permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IFRS 9 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IFRS 9. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du groupe. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant la valeur la

3.2 MÉTHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique à toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le groupe.

Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique à toutes les entités sous contrôle conjoint qualifiées de co-entreprises et à toutes les entités sous influence notable.

Élimination des opérations réciproques

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 K€ en charges et produits et 500 K€ en ce qui concerne le bilan et les engagements.

2/ NOTES ANNEXES

plus élevé entre sa valeur de marché diminuée des coûts de vente ou sa valeur d'utilité. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année, approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

Lorsque le goodwill concerne une entreprise associée ou une coentreprise, il est inclus dans la valeur comptable de la valeur de mise en équivalence. Dans ce cas, il n'est pas soumis à des tests de dépréciation séparément de la valeur de mise en équivalence. Lorsque la valeur recouvrable de celle-ci (à savoir la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée et n'est pas affectée à un actif en particulier. Toute reprise de cette perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur recouvrable de la mise en équivalence augmente ultérieurement.

Les états financiers, avant regroupement, sont fondés sur les comptes les plus proches de la date d'acquisition. Les ajustements nécessaires sont comptabilisés pour valoriser les actifs et les passifs à la date d'acquisition.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être finalisée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

4 – PRINCIPES COMPTABLES

4.1 DATE DE CLÔTURE

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

4.2 BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants qui sont évalués à la juste valeur :

Les actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global,

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat,

Les instruments financiers dérivés.

Ces principes ont été appliqués de façon constante sur les périodes présentées.

4.3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers établis sous le référentiel comptable IFRS sont consolidés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de l'entité consolidante. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

4.4 CONVERSION DES COMPTES EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises autres que l'euro, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture.. Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice, sauf en cas de variation significative des cours de change. Les différences de conversion en résultant sont inscrites en autres éléments du résultat global et maintenus dans le compte « Réserves de conversion » au sein des capitaux propres. Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

4.5 JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISÉS DANS L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur, notamment dans le contexte du conflit ukrainien et des conditions macro-économique existantes en date de clôture.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- La conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement ;
- Régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux ;
- Dépréciation sur actifs ;
- Provisions ;
- Dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition.

4.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à l'actif du bilan. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont constituées pour partie de fonds de commerce figurant au bilan, qui, en l'absence d'amortissement, font l'objet d'un test de dépréciation en date de clôture. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constituée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 2 à 4 ans ;
- Fonds de commerce : 10 ans.

4.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, minoré du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Les actifs d'exploitation sont évalués au coût amorti. Les composants significatifs font l'objet d'un plan d'amortissement sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes :

- Aménagements : 4 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 2 ans.

4.7.1 Contrats de location immobilisés

Le Groupe en tant que preneur

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans le champ d'application d'IFRS 16. Les sociétés locataires du Groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette de loyer, tous les contrats de location quelle que soit leur nature, location simple ou location financement.

La dette de location est initialement déterminée sur la base de la valeur actuelle des paiements locatifs impayés à cette date, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou au taux d'emprunt marginal spécifique au pays, aux conditions et à la monnaie du contrat. Les paiements locatifs incluent les paiements fixes, les paiements variables fondés sur un indice ou un taux et les paiements découlant d'options raisonnablement certaines d'être exercées.

Après l'évaluation initiale, la dette de location est réduite des paiements effectués et augmentée de la charge d'intérêt. Elle est réévaluée pour refléter toute modification des paiements locatifs futurs en cas de nouvelle négociation avec le bailleur, de changement d'un indice ou d'un taux, ou en cas de réévaluation d'options. Lorsque la dette de location est réévaluée, l'ajustement correspondant est reflété dans le droit d'utilisation, ou le résultat si le droit d'utilisation est déjà ramené à zéro dans le cas d'une réduction du périmètre locatif.

Le droit d'utilisation déterminé à l'origine comprend la dette de location initiale, les coûts directs initiaux et les éventuelles obligations de rénover l'actif, diminués des avantages accordés par le bailleur.

Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat. Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier. L'impact fiscal de ce retraitement de consolidation est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés.

La durée de location retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par une option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par une option de résiliation dont le non-exercice est raisonnablement certain.

Le Groupe applique les exemptions permises par IFRS 16 relatives aux contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou lorsque l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 euros).

4.8 INSTRUMENTS ET ACTIFS FINANCIERS

4.8.1 Crédits

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments.

L'actif est classé :

- Au coût amorti, s'il est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique ;
- En juste valeur par capitaux propres, si l'instrument est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et de le vendre en fonction des opportunités, sans pour autant faire du trading, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant implicitement une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte et vente),
- En juste valeur par résultat, si :
 - Il n'est pas éligible aux deux catégories précédentes (car ne remplissant pas le critère « basique » et / ou géré selon le modèle de gestion « autres »), ou ;
 - Le Groupe choisit de le classer comme tel, sur option, à l'initiation et de manière irréversible. La mise en œuvre de cette option vise à pallier une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié.

2/ NOTES ANNEXES

4.8.2 Instruments de capitaux propres acquis

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie n'inclut que des titres pour le Groupe. Ils sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition, en date de règlement et lors des arrêtés ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat, même en cas de cession ou de dépréciation.

Les revenus courus ou acquis sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ils sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêtés ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les revenus perçus ou courus des instruments financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés au compte de résultat en produits ou charges d'intérêts.

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

Seul le FCP « LFP Multi Alpha » est susceptible de détenir des actifs financiers et des instruments dérivés actifs et passifs. Les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture.

Les dérivés incorporés à des actifs financiers ne sont plus comptabilisés séparément depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9. L'ensemble de l'instrument hybride est enregistré en juste valeur par résultat.

À noter que :

- Les actifs financiers sont considérés comme non-basiques et sont enregistrés en juste valeur par résultat ;
- Les parts d'OPCVM et d'OPCI ne sont pas des instruments basiques et sont également classées en juste valeur par résultat.

Les excédents de trésorerie sont investis sous forme de valeurs mobilières de placement qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur) ou en OPCVM qui ne répondent pas à cette définition et qui sont identifiés en actifs financiers de gestion de trésorerie à l'actif du bilan.

Les gains et les pertes latents par rapport au prix d'acquisition sont systématiquement enregistrés en résultat depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9.

Actifs financiers au coût amorti

Ils incluent principalement : les prêts auprès des établissements de crédit (comptes ordinaires) et les dépôts à court terme.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe procède à des placements sans risque ou à risque très faible dont le degré de sensibilité est inférieur à 1 dans l'univers du Crédit Mutuel.

- La durée des placements ne dépasse pas 1 an. Les fonds dans lesquels la trésorerie est investie n'ont pas de préavis ou de délai de règlement supérieurs à deux semaines.
- Les placements des liquidités sont réalisés sous forme de TCN ou d'OPCVM liquides sur la base d'une liste de fonds autorisés.
- Les fonds propres réglementaires sont placés en dehors de Groupe La Française, en liquidité, sur des supports TCN au nom de chaque société de gestion ou en OPCVM de trésorerie gérée par le Groupe.

Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- **Niveau 1** : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; Sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins trois contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé ;
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté ;
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables. L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau de la donnée d'entrée qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

4.9 PASSIFS NON FINANCIERS

Les passifs financiers sont essentiellement présentés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et concernent des dettes envers les établissements de crédits.

4.9.1 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- Les risques opérationnels ;
- Les engagements sociaux ;
- Les risques d'exécution des engagements par signature ;
- Les litiges et garanties de passif ;
- Les risques fiscaux.

4.10 PRODUITS TIRES DES CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

La comptabilisation des produits selon IFRS 15 traduit le transfert du contrôle du bien (ou service) à un client, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit.

À cette fin, la norme développe un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés :

- Identification du contrat conclu avec le client ;
- Identification des obligations de performances incluses dans le contrat ;
- Détermination du prix de transaction du contrat ;
- Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et ;
- Reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

Les produits tirés des contrats conclus avec les clients comprennent essentiellement les revenus liés aux prestations de service (commissions de gestion, de transaction et de commercialisation).

La part variable des commissions de gestion est reconnue au moment où elle est acquise car avant cette date, il n'est pas hautement probable qu'elle ne fera pas l'objet d'une révision à la baisse.

Ils sont constatés suivant l'avancement des prestations réalisées, sauf pour les commissions de transaction qui sont comptabilisées au moment de la réalisation du service.

4.11 AVANTAGES AU PERSONNEL

4.11.1 Paiements fondés sur base d'actions

Les paiements sur base d'actions concernent les transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par remise d'actions ou réglés en numéraire, le montant dépendant de l'évolution de la valeur des actions.

La charge supportée par le Groupe est évaluée sur la base de la juste valeur à la date de notification des options d'achat ou de souscription d'actions attribuées par certaines filiales. La charge globale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options qui seront émises au terme de la période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

La charge est constatée en frais de personnel dès la notification et fait l'objet d'un étalement sur la période d'acquisition des droits, sans attendre, le cas échéant, que les conditions nécessaires à l'attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

Dans le cas des plans dénoués par remise d'actions, la contrepartie de la charge figure en augmentation des capitaux propres.

Pour les plans dénoués en numéraire, la contrepartie est enregistrée en dette. Ce passif fait l'objet d'une réévaluation jusqu'à son extinction, en fonction de la juste valeur de l'action. L'ajustement de valeur se fait également en frais de personnel.

4.11.2 Engagements sociaux

Il s'agit des régimes de retraite, pré-retraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux à long terme des emprunts du secteur privé en fonction de la durée des engagements ;
- Le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âge, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales ;
- Les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT « inflaté » pour les différentes maturités ;
- Les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI ;
- L'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans ;
- La mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

2/ NOTES ANNEXES

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et les produits d'intérêts qu'ils génèrent impactent le résultat. L'écart entre le rendement réel et les produits d'intérêts générés par ces actifs constitue également un écart actuel.

Les écarts actuariels sont constatés en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Conformément à la décision IFRIC du 20 avril 2021, l'engagement de retraite des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, dont les droits sont plafonnés en fonction d'un nombre d'années d'ancienneté et soumis à la présence du salarié en date de départ à la retraite, est constitué uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond (ou entre sa date d'entrée dans l'entreprise et celle de départ en retraite si cette durée est inférieure au plafond).

Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation est due.

Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, dont le paiement est attendu à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail.

L'engagement du groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période.

Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

Avantages à court terme

Il s'agit des avantages dont le règlement est attendu dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

4.12 IMPÔTS EXIGIBLES ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Groupe La Française, La Française AM Finance Services, La Française Real Estate Managers, Crédit Mutuel Asset Management, CIC Private Debt, Crédit Mutuel Impact et Crédit Mutuel Gestion sont membres du groupe fiscal dont la tête est La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel depuis le 1^{er} janvier 2022.

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

4.12.1 Amendement à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – modèle de règles du Pilier 2

Les règles du Pilier 2 de l'OCDE, reprises par la Directive (UE) 2022/2523 et transposées en France par l'article 33 de la loi de Finance 2024, ont pour but d'instaurer un niveau minimum d'imposition mondial pour les groupes d'entreprises multinationales et les groupes nationaux de grande envergure dans l'Union européenne.

Selon celles-ci, un impôt complémentaire est à payer si le taux effectif d'imposition selon les règles Global Anti-Base Erosion (GLoBe) de l'OCDE par juridiction est inférieur à 15 %.

IAS 12 prévoit une exemption temporaire obligatoire de comptabilisation des impôts différés liés à Pilier 2. Un chantier a été lancé sur 2023 afin de recenser la liste des juridictions et d'estimer la charge d'impôt courant liée à Pilier 2 dès 2024. L'impact lié à cette réforme fiscale est non significatif pour le groupe.

4.12.2 Incertitudes relatives au traitement portant sur l'impôt sur le résultat

Conformément à IFRIC 23, le groupe évalue la probabilité que l'administration fiscale accepte ou non une position retenue. Il en déduit les conséquences sur le résultat fiscal, les bases fiscales, les déficits reportables, les crédits d'impôts non utilisés et les taux d'imposition.

En cas de position fiscale incertaine, les montants à payer sont estimés sur la base du montant le plus probable ou de la valeur attendue selon la méthode qui reflète la meilleure anticipation du montant qui sera payé ou reçu.

4.13 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession. Les actifs non courants ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une

ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

4.14 INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe La Française exerce ses activités dans le seul secteur de la gestion pour compte de tiers. Il comporte donc un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

En effet, la performance opérationnelle du Groupe n'est pas suivie à un niveau plus fin que le Groupe dans son ensemble, elle est du ressort du directoire du Groupe La Française. Les éléments qui sont revus à un niveau plus fin sont limités mensuellement à des informations de volume d'activité du Groupe (collecte, encours) et périodiquement à des informations portant sur les produits nets de commission par segment de clientèle. Le Groupe considère que l'ensemble de ces informations correspond davantage à un suivi de l'activité commerciale qu'à une mesure de performance opérationnelle destinée à prendre des décisions d'allocation de ressources.

4.15 GARANTIES FINANCIÈRES ET ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

Un contrat est qualifié de garantie financière s'il impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt, en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Ces contrats peuvent être qualifiés de contrats d'assurance s'ils transfèrent un risque d'assurance significatif. Dans ce cas, ils entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 17.

S'ils prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés, entrant dans le champ d'application d'IFRS 9.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9, ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.



2/ NOTES ANNEXES

4.16 TABLEAU DE PASSAGE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2023 AU FORMAT BANCAIRE

4.16.1 Bilan actif

		Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Actifs d'impôts courants	Actifs d'impôts différés	Compte de régularisation et actifs divers	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
Goodwill	258 535										258 535
Autres Immobilisations incorporelles	9 311									9 311	
Immobilisations corporelles	6 389								6 389		
Droits d'utilisation	37 049								37 049		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1		1								
Actifs financiers et instruments dérivés à la juste valeur par résultat	4 999	4 999									
Prêts et créances au coût amorti	45 379	41 436		1 421	2 522						
Impôts différés actifs	5 383						5 383				
Actifs non-courants	367 046	46 435	1	1 421	2 522		5 383		43 438	9 311	258 535
Créances clients et autres débiteurs	63 071					11 218		51 853			
Actifs financiers de gestion de trésorerie	20 156	20 146	10								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 848	4 259		45 589							
Actifs courants	133 075	24 405	10	45 589		11 218		51 853			
Total de l'actif	500 121	70 840	11	47 010	2 522	11 218	5 383	51 853	43 438	9 311	258 535

4.16.2 Bilan passif

	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Passifs d'impôts courants	Passifs d'impôts différés	Compte de régularisation et passifs divers	Provisions	Capitaux propres totaux
Capitaux propres	325 836						325 836
Provisions pour risques et charges	92					92	
Engagements sociaux	5 955					5 955	
Passifs financiers non-courants	47 427	21 538			25 889		
Instruments financiers dérivés passifs non-courants	560	560					
Impôts différés passifs	36			36			
Passifs non-courants	54 070	560	21 538	36	25 889	6 047	
Passifs financiers courants	11 808				11 808		
Fournisseurs et autres créateurs	84 145		375		83 770		
Trésorerie passive	24 262	24 262					
Passifs courants	120 215		24 262	375		95 578	
Total des passifs et des capitaux propres	500 121	560	45 800	375	36	121 467	6 047
							325 836

4.16.3 Compte de résultat

	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Dot/Rep sur amortissements et dépréciations des immos corporelles et incorporelles	Coût du risque de contrepartie	Gains ou pertes sur autres actifs	Variations de valeur des écarts d'acquisition	Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées	Impôts sur les bénéfices
Produits des activités ordinaires	252 024	249 677			1 885	462		
Charges des activités ordinaires	-245 676	-89 309	-140 782	-15 472	-113			
Résultat des activités ordinaires	6 348	160 368	-140 782	-15 472	-113	1 885	462	
Charge d'impôts sur les sociétés et imposition différée	-11 138							-11 138
Résultat net des activités poursuivies	-4 790	160 368	-140 782	-15 472	-113	1 885	462	-11 138
Résultat net des activités non poursuivies	8							8
Résultat net de l'ensemble consolidé	-4 782	160 368	-140 782	-15 472	-113	1 885	462	8
								-11 138

5 – NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Toutes les notes sont présentées en milliers d'euros.

5.1 CAISSE, BANQUES CENTRALES (ACTIF/PASSIF)

Néant.

5.2 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

5.2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2024				31/12/2023			
	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR	Total
Titres			257 108	257 108			70 840	70 840
Effets publics								
Obligations et autres titres de dettes			254 358	254 358			70 780	70 780
- Cotés								
- Non cotés ⁽¹⁾			254 358	254 358			70 780	70 780
dont OPC			245 831	245 831				
Actions et autres instruments de capitaux propres			621	621			60	60
- Cotés								
- Non cotés			621	621			60	60
Titres immobilisés			2 129	2 129				
- Parts dans les entreprises liées			2 129	2 129				
Instruments dérivés								
Autres actifs classés à la JVPR								
Total			257 108	257 108			70 840	70 840

⁽¹⁾ Dont 8,5 M€ : CLO chez CIC Private Debt.

Pincipale participation non consolidée comptabilisée à la juste valeur par résultat

		% détenu	JV au 31/12/2024	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Crédit Mutuel Épargne Salariale	Non coté	15 %	2 029	28 342	81 749	38 514	4 953

2/ NOTES ANNEXES

5.2.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Passifs financiers détenus à des fins de transaction *	500	560
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		
Total	500	560

* Concernant des instruments dérivés de transaction.

Le FCP « LFP Multi Alpha » détient des instruments financiers dérivés passifs au 31 décembre 2024 pour un montant de 500 K€ contre 560 K€ au 31 décembre 2023.

5.3 INSTRUMENT DÉRIVÉS DE COUVERTURE

Parmi les entités du Groupe, seuls le FCP « LFP Multi Alpha » est susceptible de détenir des instruments dérivés à la juste valeur par résultat.

Le FCP ne détient aucun instrument dérivé actif au 31 décembre 2024.

5.4 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/2024	31/12/2023
Titres immobilisés	74	11
- Titres de participations	1	1
- Autres titres détenus à long terme		
- Parts dans les entreprises liées	73	10
Sous-total instruments de capitaux propres	74	11
Total	74	11
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres		
Dont titres de participation cotés.		

5.5 HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR AU BILAN

31/12/2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers IFRS 9				
Juste valeur par capitaux propres		63	11	74
Prêts et Créances Clientèle - JVCP			1	1
Parts entreprises liées		63	10	73
Transaction / JVO /Autres	511	245 831	10 766	257 108
Obligations et autres titres de dettes - Autres JVPR		245 831	8 527	254 358
Actions et autres instruments de capitaux propres - Autres JVPR	511		110	621
Participations et ATDLT - Autres JVPR				
Parts entreprises liées - Autres JVPR			2 129	2 129
Instruments dérivés de couverture				
Total	511	245 894	10 777	257 182
Passifs financiers IFRS 9				
Transaction / JVO		500		500
Dérivés et autres passifs financiers - Transaction		500		500
Instruments dérivés de couverture				
Total		500		500

Niveau 1 : cours coté sur un marché actif.

Niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

31/12/2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers IFRS 9				
Juste valeur par capitaux propres			11	11
Participations et ATDLT			1	1
Parts entreprises liées			10	10
Transaction / JVO /Autres	70 780	60	70 840	
Obligations et autres titres de dettes - Autres JVPR	70 780			70 780
Actions et autres instruments de capitaux propres - Transaction				
Actions et autres instruments de capitaux propres - Autres JVPR			60	60
Instruments dérivés de couverture				
Total	70 780	71	70 851	
Passifs financiers IFRS 9				
Transaction / JVO		560		560
Dérivés et autres passifs financiers - Transaction		560		560
Instruments dérivés de couverture				
Total	560			560

Il n'y a pas eu de transfert entre niveau 1 et 2.

5.6 ÉCART DE RÉÉVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX

Néant.

5.7 ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

	31/12/2024	31/12/2023
Titres au coût amorti		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	76 352	47 010
Prêts et créances sur la clientèle	273	2 522
Total	76 625	49 532

Les « prêts et créances sur établissements de crédit » concernent principalement des comptes courants, ils s'élèvent à 66 M€ au 31/12/2024 contre 45,6 M€ au 31/12/2023.

5.8 PASSIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes représentées par un titre au coût amorti		
Dettes envers les établissements de crédit	21 703	45 800
Dettes envers la clientèle au coût amorti		
Total	21 703	45 800

Le solde du compte des dettes envers les établissements de crédit concerne pour 18 M€ au 31/12/2024 et 21 M€ au 31/12/2023 un emprunt à terme par Groupe La Française vis-à-vis du Crédit Mutuel Nord Europe ainsi qu'un solde créditeur du compte CIC pour 3,5 M€ au 31/12/2024 contre 24,1 M€ au 31/12/2023.

5.9 VALEURS BRUTES ET CADRAGE DES DEPRÉCIATIONS

5.9.1 Valeurs brutes soumises à dépréciation

	31.12.2023	Acquisition / production	Vente / remboursement	Transfert	Autres ⁽¹⁾	31/12/2024
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances						
Établissements de crédit soumis	47 010	6 260	-152 618		175 700	76 352
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	47 010	6 260	-152 618		175 700	76 352
- aux pertes attendues à maturité (S2)						
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine						
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle soumis	2 522	87	-2 336			273
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	2 522	87	-2 336			273
- aux pertes attendues à maturité (S2)						
- dont créances clients relevant d'IFRS 15						
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine						
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine						
Total	49 532	6 347	-154 954		175 700	76 625

⁽¹⁾ Dont entrée périmètre.

2/ NOTES ANNEXES

5.9.2 Cadrage des dépréciation

Néant : les pertes attendues selon IFRS9 sont négligeables.

5.10 IMPÔTS

5.10.1 Impôts courants

	31/12/2024	31/12/2023
Actif (par résultat)	16 345	11 218
Passif (par résultat)	16 958	375

5.10.2 Impôts différés

	31/12/2024	31/12/2023
Actif (par résultat)	8 733	4 562
Actif (par capitaux propres)	231	821
Passif (par résultat)		
Passif (par capitaux propres)		36

Répartition des impôts différés par grandes catégories :

	31.12.2024		31.12.2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires				
Différences sociales / Fiscales	8 075		3 812	
Provision pour régime de retraite	574		1 051	
Titres évalués à la juste valeur / autres	315		520	36
Total des actifs et passifs d'impôts différés	8 964		5 383	36

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable.

5.11 COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

5.11.1 Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes de régularisation actif		
Produits à recevoir	80 241	1 665
Comptes de régularisation divers	2 394	4 218
Sous-total	82 635	5 883
Autres actifs		
Débiteurs divers	64 655	45 949
Stocks et assimilés	21	21
Sous-total	64 676	45 970
Total	147 311	51 853

La hausse des produits à recevoir est expliquée par l'entrée des nouvelles sociétés du groupe pour 73,5 M€. Ils correspondent à des commissions de gestion de mandats, d'OPCVM et de surperformance pour l'essentiel.

Le poste des « débiteurs divers » est principalement constitué de créances clients.

5.11.2 Comptes de régularisation et passifs divers

	31.12.2024	31.12.2023
Comptes de régularisation passif		
Charges à payer	58 131	907
Produits constatés d'avance	52	756
Comptes de régularisation divers		
Sous-total	58 183	1 663
Autres passifs		
Obligations locatives - Immobilier	40 169	37 697
Versements restant à effectuer sur titres	4	5
Créditeurs divers	119 951	82 102
Sous-total	160 124	119 804
Total	218 307	121 467

Le poste des « créditeurs divers » augmente avec l'entrée de périmètre des 4 nouvelles entités du groupe pour 69,1 M€. Ce poste est constitué de dettes fournisseurs, de dettes sociales ainsi que de dettes vis-à-vis de l'Etat (impôts, taxes et TVA) et « autres dettes ».

Les charges à payer comprennent des charges à payer sur frais généraux, personnel et comptes rattachés mais également des prestations groupe avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

5.11.3 Obligations locatives par durée résiduelle

	≤ 1 an	1 an < ≤ 3 ans	3 ans < ≤ 6 ans	6 ans < ≤ 9 ans	> 9 ans	TOTAL
Au 31/12/2024						
Obligations locatives	8 399	17 885	8 951	4 925	9	40 169
- Immobilier	8 399	17 885	8 951	4 925	9	40 169
- Autres						
Au 31/12/2024						
Obligations locatives	8 270	8 292	21 135			37 697
- Immobilier	8 270	8 292	21 135			37 697
- Autres						

5.12 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Néant.

5.13 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Néant.

5.14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

5.14.1 Immobilisations corporelles

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Entrées	Autres	31/12/2024
Coût historique						
Droits d'utilisation - Immobilier	77 364	17 630	-3 434	784	-42 727	49 617
Droits d'utilisation - Autres	72	190				262
Autres immobilisations corporelles	20 762	2 511	-11 576	2 007	134	13 838
Total	98 198	20 331	-15 010	2 791	-42 593	63 717
Amortissement et dépréciation						
Droits d'utilisation - Immobilier	-40 315	-8 121	956	-784	38 104	-10 160
Droits d'utilisation - Autres	-72	-48				-120
Autres immobilisations corporelles	-14 373	-2 685	10 354	-1 354	-42	-8 100
Total	-54 760	-10 854	11 310	-2 138	38 062	-18 380
Montant net	43 438	9 477	-3 700	653	-4 531	45 337

La colonne « Autres » concernant les « Droits d'utilisation – Immobilier » est principalement liée au changement intervenu en 2024 dans la gestion des contrats IFRS16 des entités Groupe La Française et La Française AM Finance Services. Désormais, ces contrats sont gérés par l'outil commun de gestion des contrats de locations selon IFRS16 du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

2 / NOTES ANNEXES

5.14.2 Immobilisations incorporelles

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Entrées	Autres	31/12/2024
Coût historique						
Immobilisations générées en interne	13 709		-13 709			
Immobilisations acquises	18 450	559	-3 406	7 768		23 371
- Logiciels	7 332	15	-3 406		640	4 581
- Autres	11 118	544		7 768	-640	18 790
Total	32 159	559	-17 115	7 768		23 371
Amortissement et dépréciation						
Immobilisations générées en interne	-13 709		13 709			
Immobilisations acquises ⁽¹⁾	-9 139	-2 006	3 165	-3 364	-9 096	-20 440
- Logiciels	-6 898	-308	3 165			-4 041
- Autres	-2 241	-1 698		-3 364	-9 096	-16 399
Total	-22 848	-2 006	16 874	-3 364	-9 096	-20 440
Montant net	9 311	-1 447	-241	4 404	-9 096	2 931

⁽¹⁾ Colonne « Autres » : impact pour -8 995 K€ lié au changement de méthode comptable d'amortissement des Fonds de commerce chez Crédit Mutuel Asset Management.

5.15 GOODWILL

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	31/12/2024
Écart d'acquisition brut	258 535				258 535
Dépréciations					
Écart d'acquisition net	258 535				258 535

	Détenue	31/12/2023	Entrée de périmètre	Dépréciation de la période	Changement de méthode de consolidation / Cession / Liquidation	31/12/2024
LFPI fusionnée dans LFP	LFAM	158 840				158 840
ALTERAM fusionnée dans LFP	LFAM	33 869				33 869
UFG IM	LFAM	8 036				8 036
Invesco (UFG IM)	LFAM	2 015				2 015
IM (rachat de mino)	LFAM	1 266				1 266
La Française REM (rachat de mino)	La Française REM	1 335				1 335
Groupe La Française / Corime	La Française REM	554				554
La Française AM Finance Services (rachat de mino)	LFAM Finance Services	810				810
Veritas Portfolio GmbH & Co. KG	Veritas Portfolio GmbH & Co. KG	16 585				16 585
New Alpha AM	New Alpha	5 856				5 856
Inflection Point by La Française	Inflection Point by La Française	2 833				2 833
Détentrice Groupe La Française		231 999				231 999
FDC Corime	La Française REM	11 081				11 081
FDC Selectigest	La Française REM	6 570				6 570
UFG Immobilier	La Française REM	5 822				5 822
Eurogérance fusionnée chez REM	La Française REM	1 567				1 567
Autres	La Française REM	545				545
Franklin Gérance fusionnée dans LF REM	La Française REM	951				951
Détentrice La Française REM		26 536				26 536
TOTAL		258 535				258 535

Les entités de Groupe La Française constituent une seule unité génératrice de trésorerie.

Un test de dépréciation a été effectué selon le plan d'affaires du groupe par le groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale, en voici une extraction :

Hypothèses pour le 31/12/2024	
Coté du capital	10,00 %
Taux de croissance	2,00 %
Valeur des capitaux propres retenue en M€	1 146
Sensibilité à une hausse de 50 pb du coût du capital (10,5 %)	
Coté des capitaux propres en M€	1 079
Effet de la variation de 50 points de base à la hausse du coût du capital	-5,8 %
Sensibilité à une hausse de 50 pb du taux de croissance à l'infini (1,5 %)	
Coté des capitaux propres en M€	1 096
Effet de la variation de 50 points de base du taux de croissance à l'infini	-4,3 %

5.16 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

5.16.1 Provisions

	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31/12/2024
Provisions pour risques	30	199			181	410
Provisions pour litiges	30	199			181	410
Provisions pour risques sur créances diverses						
Autres provisions	62	1 469	-34		542	2 039
Provision pour épargne logement						
Provisions pour éventualités diverses	62	1 469	-34		542	2 039
Autres provisions						
Provisions pour engagements de retraite	5 955	1 388	-4 484	-1 115	3 036	4 780
Total	6 047	3 056	-4 518	-1 115	3 759	7 229

Les dotations aux provisions pour litiges pour 199 K€ concernent le Crédit Mutuel Asset Management, il s'agit de litiges avec des salariés.

La dotation aux provisions pour éventualités diverses pour 1 469 K€ correspond essentiellement à la provision sur abondement de charges.

5.16.2 Engagements de retraite et avantages similaires

	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31/12/2024
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite :					
- Indemnités de fin de carrière	4 124	237	-4 108	1 985	2 238
- Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 831	1 151	-1 491	1 051	2 542
Total comptabilisé	5 955	1 388	-5 599	3 036	4 780
Régime à prestations définies : Principales hypothèses actuarielles	31/12/2024	31/12/2023			
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	3,50 %	3,19 %			
Taux attendu d'augmentation des salaires ⁽²⁾			Minimum 1 %		

⁽¹⁾ Le taux d'actualisation, déterminé par référence aux taux long terme des emprunts du secteur privé, est estimé à partir de l'indice IBOXX.

⁽²⁾ L'augmentation annuelle des salaires est l'estimation de l'inflation future cumulée à la hausse des salaires; elle est également fonction de l'âge du salarié.

Il n'y a pas d'avantages postérieurs à l'emploi accordés aux dirigeants.

Le Groupe La Française a adhéré au socle social du Crédit Mutuel Alliance Fédérale le 1^{er} janvier 2024 ce qui explique la baisse significative de la provision pour engagement de retraite sur l'exercice.

La subrogation des ACM (Assurances du Crédit Mutuel) relatives aux engagements de départs à la retraite est à 100 % pour le Crédit Mutuel Asset Management, Groupe La Française, La Française Real Estate Managers, La Française AM Finance Services et de 60 % pour le Crédit Mutuel Gestion ainsi que le CIC Private Debt.

2/ NOTES ANNEXES

5.17 DETTES SUBORDONNÉES

Néant.

5.18 RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

5.18.1 Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	31/12/2024	31/12/2023
Capital et réserves liées au capital	711 984	312 120
- Capital	209 354	83 627
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	502 630	228 493
Réserves consolidées	-240 450	13 186
- Dont résultat de cession sur instruments de capitaux propres	762	806
- Report à nouveau		
Total	471 534	325 306
Gains ou pertes latents ou différés ⁽¹⁾ liés aux :		
- Actifs financiers en juste valeur par capitaux propres non recyclables - instruments de capitaux propres		-956
- Écarts de conversion		46
- Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-663	-2 415
- Autres		
Total	-663	-3 325

⁽¹⁾ Soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflét.

Au 31 décembre 2024, le capital social est composé de 10 467 701 actions, d'une seule catégorie, au nominal de 20 €, formant un capital social de 209 254 020 €.

5.18.2 Recyclage de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

Aucun gain et perte directement comptabilisés en capitaux propres n'a été recyclé en résultat sur l'exercice 2024.

5.18.3 Impôt relatif à chaque composante de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Écarts de conversion				46		46
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-894	231	-663	-3 256	841	-2 415
Total des variations des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	-894	231	-663	-4 166	841	-3 325

5.19 ENGAGEMENTS HORS-BILAN

5.19.1 Engagements donnés

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements de garantie	328	14 462
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		14 462
Engagements d'ordre de la clientèle	328	

5.19.2 Engagements reçus

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement	25 015	15 000
Engagements reçus d'établissements de crédit	25 015	15 000
Engagements de garantie	479	477
Engagements reçus d'établissements de crédit	479	477
Engagements reçus de la clientèle		
Autres engagements reçus		

L'entité Groupe La Française dispose d'une autorisation de découvert de la caisse Régional Crédit Mutuel Nord Europe pour 15 M€ et d'une facilité de caisse mise en place avec le CIC pour 10 M€.

5.20 INTÉRÊTS ET PRODUITS / CHARGES ASSIMILÉS

	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit & banques centrales	7 024	-739	201	-370
Clientèle		-1 090		-296
Titres au coût amorti	1 154			
Total	8 178	-1 829	201	-666

5.21 COMMISSIONS

	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit				
Clientèle	1			
Titres	483 307	-191 311	70 979	-473
<i>Dont activités gérées pour compte de tiers</i>	445 214		67 607	
Engagements de financement et de garantie				
Prestations de services	188 781	-69 060	178 097	-90 005
Total	672 089	-260 371	249 076	-90 478

Les variations significatives de commissions sont principalement liées aux entrées de périmètre des sociétés Crédit Mutuel Asset Management, Crédit Mutuel Gestion, CIC Private Debt et Cigogne Management.

5.22 GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/2024	31/12/2023
Instruments de transaction		-1 087
Résultat de change	7	-176
Autres Instruments à la juste valeur sur résultat	-3 114	2 902
Total des variations de juste valeur	-3 107	1 639

5.23 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

5.23.1 Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes	152	295
PV/MV réalisées sur instruments de dettes		
Total	152	295

5.23.2 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation des actifs financiers au coût amorti

Néant.

5.24 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/2024	31/12/2023
Produits des autres activités		
Charges refacturées		
Autres produits	9 169	306
Sous-total	9 169	306
Charges des autres activités		
Immeubles de placement		
Autres charges	-3 450	-5
Sous-total	-3 450	-5
Total net des autres produits et charges	5 719	301

Les autres produits des activités sont liés à des refacturations sur les fonds gérés de charges diverses.

Les charges des autres activités proviennent de commissions de mouvements de trop perçus ainsi que d'indemnisations sur les fonds issus de l'exercice précédent.

2/ NOTES ANNEXES

5.25 FRAIS GÉNÉRAUX

	31/12/2024	31/12/2023
Charges de personnel	-195 421	-93 382
Autres charges d'exploitation	-122 431	-47 400
Dotations et reprises sur amort. et dépr. des immobilisations corporelles et incorporelles	-14 163	-15 472
Total	-332 015	-156 254

5.25.1 Charges de personnel

	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	-125 734	-58 595
Charges sociales	-47 719	-30 107
Intéressement et participation des salariés	-13 623	-2 402
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-8 345	-2 278
Total	-195 421	-93 382

5.25.2 Effectifs

En équivalent temps plein (ETP)	31/12/2024	31/12/2023
ETAM	157	71
Cadres	904	497
Total	1 061	568

Les effectifs consolidés sont des équivalents temps plein.

5.25.3 Charges d'exploitation

	31/12/2024	31/12/2023
Impôts et taxes	-4 558	-2 691
Locations	-13 855	-3 984
-Locations à court terme d'actifs	-9 312	-2 108
- Locations d'actifs de faible valeur/substituables	-3 579	-5
- Autres locations	-964	-1 871
Autres services extérieurs	-104 123	-40 723
Autres charges diverses	105	-2
Total	-122 431	-47 400

5.25.4 Dotations et reprises sur amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/2024	31/12/2023
Amortissements	-14 163	-15 472
- Immobilisations corporelles	-12 157	-11 728
- Immobilisations incorporelles	-2 006	-3 744
Total	-14 163	-15 472

5.26 COÛT DU RISQUE DE CONTREPARTIE

	31/12/2024	31/12/2023
Perdes attendues à 12 mois (S1)		
Perdes attendues à maturité (S2)		
Actifs dépréciés (S3)	-297	-113
Total	-297	-113

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Total
Au 31/12/2024						
- Engagements donnés						
Actifs dépréciés (S3)	-127		-170			-297
- Prêts et créances Établissements de crédit au coût amorti						
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-127		-170			-297
- Engagements donnés						
Total	-127		-170			-297
Au 31/12/2023						
Actifs dépréciés (S3)	-91	2	-24			-113
- Prêts et créances Établissements de crédit au coût amorti						
- Prêts et créances clientèle au coût amorti						
- Engagements donnés	-91	2	-24			-113
Total	-91	2	-24			-113

Au 31/12/2024, le coût du risque concerne des dotations liées à des créances irrécouvrables pour -127 K€ chez Groupe La Française ainsi que des pertes sur créances irrécouvrables pour -170 K€ chez Crédit Mutuel Asset Management.

5.27 GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations corporelles et incorporelles	14 370	47
- Moins-values de cession	-1 096	-2
- Plus-values de cession	15 466	49
Gains ou pertes nets sur titres consolidés		1 838
Total	14 370	1 885

Les plus-values de cession pour 15,5 M€ comprennent la cession d'une branche de fonds de commerce par le Crédit Mutuel Asset Management au CIC pour 14,4 M€.

5.28 VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	31/12/2024	31/12/2023
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat		462
Total		462

Au 31/12/2023, l'écart d'acquisition négatif passé en résultat pour 462 K€ provient de l'acquisition du Crédit Mutuel Impact sur l'exercice.

5.29 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

5.29.1 Décomposition de la charge d'impôt

	31/12/2024	31/12/2023
Charge d'impôt exigible	-34 122	-9 855
Charge d'impôt différé	1 644	-1 372
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-594	89
Total	-33 072	-11 138

5.29.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat taxable	102 889	6 348
Taux d'impôt théorique	25,83 %	25,83 %
Charge d'impôt théorique	26 576	1 640
Défauts permanents	-2 116	6 048
Déficits de l'exercice non activés	7 938	3 760
Impact des régimes spécifiques / sociétés transparentes fiscalement	-191	-61
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	1 772	347
Crédits d'impôt		
Avoirs fiscaux / crédits d'impôts / régul impôt N-1	-881	-650
Autres	-26	54
Charge d'impôt	-33 072	-11 138
Taux d'impôt effectif	32,14 %	175,46 %

2/ NOTES ANNEXES

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (25,00 %), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2023 et applicables au Groupe, qui portent le taux global d'imposition des bénéfices à 25,83 %.

Le groupe ne bénéficie pas de l'économie éventuelle générée par l'intégration fiscale. En effet, la convention d'intégration fiscale en vigueur signée par les sociétés du Groupe La Française, membres du groupe fiscal, à savoir :

- Groupe La Française ;
- La Française AM Finance Services ;

- La Française Real Estate Managers ;
- CIC Private Debt ;
- Crédit Mutuel Asset Management ;
- Crédit Mutuel Gestion ;
- Crédit Mutuel Impact ;

ne stipule pas que les économies de l'impôt sur les sociétés réalisées par le groupe en raison des déficits transférés soient réallouées immédiatement aux sociétés intégrées déficitaires.

Aucune économie d'impôt n'a par conséquent été enregistrée en 2024.

5.30 ENCOURS DES OPÉRATIONS REALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes de Groupe La Française et de ses filiales sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale depuis le 1^{er} janvier 2022, date à laquelle le Crédit Mutuel Nord Europe a rejoint l'agrément collectif de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel.

5.30.1 Éléments de bilan relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	31/12/2024		31/12/2023	
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Actifs				
Actifs à la juste valeur par résultat				
Actifs financiers à la JVCP				
Actifs financiers au coût amorti		68 513		21 178
Actifs divers		13 789		441
Total		82 302		21 619
Passifs				
Passifs à la juste valeur par résultat				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit		21 544		29 227
Dettes envers la clientèle				
Dettes subordonnées				
Passifs divers		37 465		6 767
Total		59 009		35 994
Engagements de financement donnés				
Engagements de garantie donnés				14 462
Engagements de financement reçus		25 015		15 000
Engagements de garanties reçus		479		477

5.30.2 Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	31/12/2024		31/12/2023	
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Intérêts reçus		4 772		
Intérêts versés		(404)		(242)
Commissions reçues		56 869		4 531
Commissions versées		(190 963)		(15 849)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers JVCP et JVR				
Autres produits et charges		10 269		(5)
Frais généraux		(69 674)		(5 925)
Total		(189 131)		(17 490)

5.31 RÉPARTITION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les activités de Groupe La Française sont exercées dans le seul secteur de la gestion pour compte de tiers :

5.31.1 Répartition du compte de résultat par secteur

31/12/2024	Gestion d'actifs	Total
Produit net bancaire	420 831	420 831
Frais généraux	-332 015	-332 015
Résultat brut d'exploitation	88 816	88 816
Coût du risque de contrepartie	-297	-297
Gains ou pertes sur autres actifs ⁽¹⁾	14 370	14 370
Résultat avant impôts	102 889	102 889
Impôt sur les sociétés	-33 072	-33 072
Gains et pertes nets d'impôts sur actifs abandonnés	0	0
Résultat net comptable	69 817	69 817
Minoritaires	1 941	1 941
Résultat net part du groupe	67 876	67 876

⁽¹⁾ Y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition.

5.31.2 Répartition du compte de résultat par zone géographique

	31/12/2024				31/12/2023			
	France	Europe hors France	Autres pays ⁽¹⁾	Total	France	Europe hors France	Autres pays ⁽¹⁾	Total
Produit net bancaire	385 561	28 530	6 740	420 831	147 208	5 514	7 646	160 368
Frais généraux	-305 840	-16 830	-9 345	-332 015	-137 706	-7 406	-11 142	-156 254
Résultat brut d'exploitation	79 721	11 700	-2 605	88 816	9 502	-1 892	-3 496	4 114
Coût du risque de contrepartie	-297			-297	-113			-113
Gains ou pertes sur autres actifs ⁽²⁾	14 368	2		14 370	2 346	1		2 347
Résultat avant impôts	93 792	11 702	-2 605	102 889	12 245	-2 401	-3 496	6 348
Résultat net global	64 841	8 488	-3 512	69 817	-71	-1 711	-2 999	-4 782
Résultat net part du Groupe	62 897	8 488	-3 509	67 876	-2 539	-1 711	-2 976	-7 225

⁽¹⁾ Angleterre, Singapour, Corée du Sud et États-Unis pour 2023 (activités destinées à être cédées).

⁽²⁾ Y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition.

5.32 AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

5.32.1 Évènements postérieurs à l'établissement des comptes consolidés

Néant.

5.32.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau suivant présente les honoraires (certification) des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par Groupe La Française et ses filiales consolidées en 2024 et 2023.

En K€ HT	KPMG	PricewaterhouseCoopers France	Mazars	Autres réseaux
Au 31/12/2024				
Certification des comptes	128	295	188	30
Missions accessoires	4	4	8	
Total	132	299	196	30
Au 31/12/2023				
Certification des comptes	156	61	230	
Total	156	61	230	

Seules ont été provisionnées les prestations de commissariat aux comptes effectuées durant l'exercice 2024 et non payées à la clôture.



128 boulevard Raspail - 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00
480 871 490 RCS Paris

www.la-francaise.com